

Rapport annuel du Contrôle fédéral des finances 2011

avril 2012

Le Conseil fédéral a pris connaissance le 4 avril 2012 du rapport annuel du Contrôle fédéral des finances 2011.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi. Des tirés à part peuvent être commandés au Contrôle fédéral des finances (CDF), 3003 Berne.

Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante:
www.cdf.admin.ch

24 avril 2012

Contrôle fédéral des finances

